

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 00520

Numéro SIREN : 340 609 569

Nom ou dénomination : COMPTOIR AQUITAIN DU PNEU

Ce dépôt a été enregistré le 17/09/2019 sous le numéro de dépôt 22780

Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 17/09/2019

Numéro de dépôt : 2019/22780

Déposant :

Nom/dénomination : COMPTOIR AQUITAIN DU PNEU

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 340 609 569

N° gestion : 1987 B 00520



Handwritten signature or mark in blue ink.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS COMPTOIR AQUITAIN DU PNEU</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>Avenue Gutenberg 33600 PESSAC</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>3 4 0 6 0 9 5 6 9 0 0 0 3 3</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N clos le 31/12/2018		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ*	Capital souscrit non appelé				
	Frais d'établissement *				
	Frais de développement *				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)		312 000	312 000	
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
	Terrains		40 312	32 239	8 073
	Constructions		168 428	127 072	41 356
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		406 410	253 252	153 157
	Autres immobilisations corporelles		384 658	235 513	149 145
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières*		53 305		53 305
	TOTAL (II)		1 365 115	648 077	717 038
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de production de biens				
	En cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises		553 694	86 703	466 991
	Avances et acomptes versés sur commandes		400		400
	Clients et comptes rattachés (3)*		724 957	19 728	705 228
	Autres créances (3)		278 746		278 746
	Capital souscrit et appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :		100 000		100 000
Disponibilités		413 303		413 303	
Charges constatées d'avance (3)*		4 568		4 568	
TOTAL (III)		2 075 668	106 431	1 969 237	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif* (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		3 440 784	754 508	2 686 276	
Revenus : (1) Dont droit au bail :					
Clause de réserve de propriété :*					
		Stocks :		Créances :	

COPIE CERTIFIÉE CONFORME A L'ORIGINAL

Signature

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Signature

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS COMPTOIR AQUITAIN DU PNEU		Néant <input type="checkbox"/>
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :267.200.....)	DA	267 200	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	14 474	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	117 826	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	34 534	
	Subventions d'investissement	DJ	36 774	
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	470 809
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
		TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	13 531	
		TOTAL (III)	DR	13 531
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	260 664	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	500 076	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 127 563	
	Dettes fiscales et sociales	DY	269 702	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	43 928	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
		TOTAL (IV)	EC	2 201 935
	Ecarts de conversion passif*		(V)	ED
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 686 276
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 537 601	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
Désignation de l'entreprise : SAS COMPTOIR AQUITAIN DU PNEU		Néant <input type="checkbox"/> *						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	4 772 096	FB	15 818	FC	4 787 914	
	Production vendue { biens * services *	FD	2 916	FE		FF	2 916	
		FG	1 473 293	FH	12 660	FI	1 485 954	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	6 248 306	FK	28 478	FL	6 276 784	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	172 372	
	Autres produits (1) (11)					FQ	280	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	6 449 437
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	3 706 222	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(97 752)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	35 224	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 084 473	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	61 625	
	Salaires et traitements*					FY	1 013 493	
	Charges sociales (10)					FZ	356 576	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	114 188
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	106 431
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	13 531
	Autres charges (12)						GE	6 473
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	6 400 487	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	48 949	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	31	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	31	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 580	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	1 580	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 548)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	47 400	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS COMPTOIR AQUITAIN DU PNEU		Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	13 999		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	10 464		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	24 463		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	39 279		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	39 279		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(14 815)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	(1 950)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	6 473 932		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	6 439 398		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	34 534		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	31 944	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires A9			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
Voir état annexe				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS COMPTOIR AQUITAIN DU PNEU

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 2 686 276 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 34 535 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/05/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans



Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

 Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 51 629 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

ab

 **Autres informations****Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 0 euros
Le montant de l'engagement est couvert par des cotisations spécifiques versées à l'irp auto

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, .

 Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	312 000			312 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	208		208	
Immobilisations incorporelles	312 208		208	312 000
- Terrains	40 313			40 313
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	142 921	26 502	995	168 429
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	294 732	117 679	6 000	406 410
- Installations générales, agencements aménagements divers	61 402	36 664		98 066
- Matériel de transport	216 739	47 048	10 110	253 677
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 677	12 809	1 570	32 916
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	777 784	240 701	18 675	999 810
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	45 456	7 850		53 306
Immobilisations financières	45 456	7 850		53 306
ACTIF IMMOBILISE	1 135 448	248 551	18 883	1 365 116

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		240 701	7 850	248 551
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		240 701	7 850	248 551
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	208	18 675		18 883
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	208	18 675		18 883

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2018
Éléments achetés	312 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	312 000

 Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	208		208	
Immobilisations incorporelles	208		208	
- Terrains	30 338	1 901		32 239
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	114 104	13 962	995	127 072
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	211 974	47 279	6 000	253 252
- Installations générales, agencements aménagements divers	48 444	11 097		59 540
- Matériel de transport	127 482	35 565	10 110	152 936
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 542	4 065	1 570	23 037
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	552 884	113 869	18 675	648 077
ACTIF IMMOBILISE	553 092	113 869	18 883	648 077

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

ils sont évalués suivant la méthode "cmp net de remise".
Le stock dont la rotation est supérieure à six mois donne lieu à dépréciation.

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 061 577 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	53 306		53 306
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	724 957	724 957	
Autres	278 746	278 746	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 568	4 568	
Total	1 061 577	1 008 272	53 306
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

COMPTES INTRAGROUPES DUS AU 31/12/2018

TC PNEUS : 0
 LG SERVICES AUTOS : 790.00 €
 GM Entretien : 2115.26 €
 MARIBON PNEUS : 349.74 €
 AC ECO PNEUS : 120.00 €
 SOG PNEUS : 0
 LG SERVICES PL 0
 GGP : 807.98 €
 PLANETT PNEUS : 0

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	564
Fournisseurs - RRR à obtenir	150 555
PRDTS A RECEV ORG SOC	500
Etat - produits à recevoir	1 950
Total	153 568

Dépréciation des actifs

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 86 703 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
Pneumatiques	
TOTAL	

La dépréciation porte sur les références non movimentées par tranche au niveau de l'ensemble du groupe.

les marchandises non movimentées depuis plus de 6 mois à moins d'un an sont dépréciées de 40%; de 1an à moins de 2 ans de 60%;

de 2 ans à 5 ans 80%

et celles depuis plus de 5 ans à 100%.

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 267 200,00 euros décomposé en 16 700 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	11 561	13 530	11 561		13 531
Total	11 561	13 530	11 561		13 531
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		13 531	11 561		
Financières					
Exceptionnelles					

Détails des provisions :

Cartes club : 7825.72 €
 TPLE Pessac 2016 : 2000 €
 Prov hausse loyer St Laurent : 756.18 €
 Prov hausse loyer Villeneuve : 876.26 €
 Prov hausse loyer Pessac : 733.15 €
 Prov TPLE Agen 2018 : 1340.00 €

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 201 935 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	260 665	96 331	164 333	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	77	77		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 127 563	1 127 563		
Dettes fiscales et sociales	269 703	269 703		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	543 928	43 928	500 000	
Produits constatés d'avance				
Total	2 201 935	1 537 602	664 333	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	162 237			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	131 007			
(**) Dont envers les associés	500 000			

SOLDE INTRAGROUPES AU 31/12/2018:

GGP : 5308.50 €
 LG SERVICES PL : 332.11 €
 LG Service Auto : 438.69 €
 MARIBON : 1773.17 €
 PLANETT 0
 SOG 0
 GCA : 57.67 €
 TGS : 139.05 €

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total			

164500000000 EMPRUNT CIC MATERIEL - Nantissement des comptes bancaires + engagement de ne pas modifier le pourcentage de détention des parts des actionnaires jusqu'à la fin de prêt.

164600000000 EMPRUNT CIC 100 K€ - Nantissement des comptes bancaires + engagement de ne pas modifier le pourcentage de détention des parts des actionnaires jusqu'à la fin de prêt

164670000000 EMPRUNT CIC 70K€ - Nantissement des comptes bancaires + engagement de ne pas modifier le pourcentage de détention des parts des actionnaires jusqu'à la fin de prêt

16486000 - emprunt CIC 120ke-nantissement des comptes bancaires.

16496000 - emprunt CIC 170 K€ - nantissement des loyers éventuels - nantissement des comptes

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	75 036
Intérêts courus	77
Dettes provis. pr congés à payer	104 939
Charges sociales s/congés à payer	44 531
Clients - RRR à accorder	42 961
Total	267 544

Autres informations

 Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	4 568		
Total	4 568		

 Notes sur le compte de résultat**Charges et produits d'exploitation et financiers**

Rémunération des commissaires aux comptes**Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 5 044 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

COMPTOIR AQUITAIN DU PNEU

Société Par Actions Simplifiée au capital de 267 200.00 €

Siège social : Avenue Gutenberg ZI de Pessac Bersol

33600 PESSAC

340 609 569 RCS BORDEAUX

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTION DE RESULTAT SOUMISE A ET PRISE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 28 JUN 2019

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à 34 534.78 €, de la manière suivante :

- Au compte de "réserve légale"	1 726.74 €
- Au compte "Autres réserves"	32 808.04 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 31/12/2017

- Dividende global distribué :	26 720.00 €
soit, par titre :	1.60 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	5 344.00 €

Exercice : 31/12/2016 **NEANT**

Exercice : 31/12/2015 **NEANT**

Pour extrait certifié conforme, le Président



SOGOREC

Société Gourdonnaise d'Expertise-Comptable

Fabrice CORDONNIER
Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie
Régionale d'Agen

SAS COMPTOIR AQUITAINE DU PNEU

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018
SAS COMPTOIR AQUITAINE DU PNEU
Avenue Gutenberg – ZI de Pessac Bersol
33600 PESSAC
RCS Cahors 340 609 569
Société anonyme au capital de 267 200 euros

Ce rapport contient 21 pages

Route du Mont Saint Jean
46300 GOURDON
accueil@sogorec.fr
Tél. : 05 65 41 04 34
Fax : 05 65 41 39 35

Société à Responsabilité Limitée d'Expertise-Comptable et de Commissariat aux Comptes au capital de 125 000 Euros
inscrite au tableau de l'ordre de la région de Toulouse - R.C.S Cahors B 352 502 900 – Identifiant TVA FR 65 352 502 900



SAS COMPTOIR AQUITAINE DU PNEU

Siège Social : Avenue Gutenberg ZI de Pessac Bersol 33600 PESSAC

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'attention de l'assemblée générale de la société par actions simplifiée COMPTOIR AQUITAINE DU PNEU,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par actions simplifiée COMPTOIR AQUITAINE DU PNEU, relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder



son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Gourdon,
Le 14 juin 2019

SOGOREC

Société Gourdonnaise d'Expertise Comptable
Route du Mont-Saint-Jean

46300 GOURDON

Fabrice GORDONIER
Tél. 05 65 41 04 24 Mail : accueil@sogorec.fr

Commissaire aux Comptes Siret 352 502 900 502 900

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS COMPTOIR AQUITAIN DU PNEU		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		Avenue Gutenberg 33600 PESSAC		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		3 4 0 6 0 9 5 6 9 0 0 0 3 3		Néant		<input type="checkbox"/>	
				Exercice N clos le,		31/12/2018	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI	312 000		312 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	40 312	32 239	8 073
		Constructions	AP	AQ	168 428	127 072	41 356
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	406 410	253 252	153 157
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	384 658	235 513	149 145
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	53 305		53 305
TOTAL (II)		BJ	BK	1 365 115	648 077	717 038	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	553 694	86 703	466 991
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	400		400
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	724 957	19 728	705 228
		Autres créances (3)	BZ	CA	278 746		278 746
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	100 000		100 000
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	413 303		413 303
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	4 568		4 568
TOTAL (III)		CJ	CK	2 075 668	106 431	1 969 237	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecart de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	3 440 784	754 508	2 686 276	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP			(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilités :		Stocks :	Créances :		

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Handwritten signature or mark.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS COMPTOIR AQUITAIN DU PNEU		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 267 200...)	DA		267 200
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		14 474
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		117 826
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		34 534
	Subventions d'investissement	DJ		36 774
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL		470 809
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		13 531
	TOTAL (III)	DR		13 531
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		260 664
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		500 076
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		1 127 563
	Dettes fiscales et sociales	DY		269 702
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		43 928
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC		2 201 935
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		2 686 276
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		1 537 601
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
de Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS COMPTOIR AQUITAIN DU PNEU		Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	4 772 096	FB	15 818	FC 4 787 914	
	Production vendue { biens * services *	FD	2 916	FE		FF 2 916	
		FG	1 473 293	FH	12 660	FI 1 485 954	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	6 248 306	FK	28 478	FL 6 276 784	
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP 172 372	
	Autres produits (1) (11)					FQ 280	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR 6 449 437
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS 3 706 222	
	Variation de stock (marchandises)*					FT (97 752)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU 35 224	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW 1 084 473	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX 61 625	
	Salaires et traitements*					FY 1 013 493	
	Charges sociales (10)					FZ 356 576	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA 114 188
							GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC 106 431
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD 13 531	
	Autres charges (12)					GE 6 473	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF 6 400 487
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG 48 949	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH (III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI (IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL 31	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP 31	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR 1 580	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU 1 580	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV (1 548)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW 47 400	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2022.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS COMPTOIR AQUITAIN DU PNEU		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	13 999	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	10 464	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	24 463	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	39 279	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	39 279	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(14 815)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(1 950)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 473 932	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	6 439 398	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	34 534	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées .	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	31 944	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Voir état annexe				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS COMPTOIR AQUITAIN DU PNEU

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 2 686 276 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 34 535 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/05/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans



Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.



 Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 51 629 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.



 **Autres informations****Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 0 euros
Le montant de l'engagement est couvert par des cotisations spécifiques versées à l'irp auto

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, .

 Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	312 000			312 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	208		208	
Immobilisations incorporelles	312 208		208	312 000
- Terrains	40 313			40 313
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	142 921	26 502	995	168 429
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	294 732	117 679	6 000	406 410
- Installations générales, agencements aménagements divers	61 402	36 664		98 066
- Matériel de transport	216 739	47 048	10 110	253 677
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 677	12 809	1 570	32 916
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	777 784	240 701	18 675	999 810
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	45 456	7 850		53 306
Immobilisations financières	45 456	7 850		53 306
ACTIF IMMOBILISE	1 135 448	248 551	18 883	1 365 116

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		240 701	7 850	248 551
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		240 701	7 850	248 551
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	208	18 675		18 883
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	208	18 675		18 883

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2018
Éléments achetés	312 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	312 000

 Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	208		208	
Immobilisations incorporelles	208		208	
- Terrains	30 338	1 901		32 239
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	114 104	13 962	995	127 072
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	211 974	47 279	6 000	253 252
- Installations générales, agencements aménagements divers	48 444	11 097		59 540
- Matériel de transport	127 482	35 565	10 110	152 936
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 542	4 065	1 570	23 037
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	552 884	113 869	18 675	648 077
ACTIF IMMOBILISE	553 092	113 869	18 883	648 077

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Ils sont évalués suivant la méthode "cnp net de remise".
Le stock dont la rotation est supérieure à six mois donne lieu à dépréciation.

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 061 577 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	53 306		53 306
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	724 957	724 957	
Autres	278 746	278 746	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 568	4 568	
Total	1 061 577	1 008 272	53 306
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

COMPTES INTRAGROUPES DUS AU 31/12/2018

TC PNEUS : 0
 LG SERVICES AUTOS : 790.00 €
 GM Entretien : 2115.26 €
 MARIBON PNEUS : 349.74 €
 AC ECO PNEUS : 120.00 €
 SOG PNEUS : 0
 LG SERVICES PL 0
 GGP : 807.98 €
 PLANETT PNEUS : 0

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	564
Fournisseurs - RRR à obtenir	150 555
PRDTS A RECEV ORG SOC	500
Etat - produits à recevoir	1 950
Total	153 568

Dépréciation des actifs

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 86 703 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
Pneumatiques	
TOTAL	

La dépréciation porte sur les références non mouvementées par tranche au niveau de l'ensemble du groupe.

les marchandises non mouvementées depuis plus de 6 mois à moins d'un an sont dépréciées de 40%; de 1an à moins de 2 ans de 60%;

de 2 ans à 5 ans 80%

et celles depuis plus de 5 ans à 100%.

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 267 200,00 euros décomposé en 16 700 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	11 561	13 530	11 561		13 531
Total	11 561	13 530	11 561		13 531
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		13 531	11 561		
Financières					
Exceptionnelles					

Détails des provisions :

Cartes club : 7825.72 €
 TPLE Pessac 2016 : 2000 €
 Prov hausse loyer St Laurent : 756.18 €
 Prov hausse loyer Villeneuve : 876.26 €
 Prov hausse loyer Pessac : 733.15 €
 Prov TPLE Agen 2018 : 1340.00 €

SARL CABINET CONSTANT

Route de Sarlat 46300 GOURDON

Tél. 05 65 27 05 05

Page 43

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 201 935 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	260 665	96 331	164 333	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	77	77		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 127 563	1 127 563		
Dettes fiscales et sociales	269 703	269 703		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	543 928	43 928	500 000	
Produits constatés d'avance				
Total	2 201 935	1 537 602	664 333	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	162 237			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	131 007			
(**) Dont envers les associés	500 000			

SOLDE INTRAGROUPES AU 31/12/2018:

GGP : 5308.50 €
 LG SERVICES PL : 332.11 €
 LG Service Auto : 438.69 €
 MARIBON : 1773.17 €
 PLANETT 0
 SOG 0
 GCA : 57.67 €
 TGS : 139.05 €

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total			

164500000000 EMPRUNT CIC MATERIEL - Nantissement des comptes bancaires + engagement de ne pas modifier le pourcentage de détention des parts des actionnaires jusqu'à la fin de prêt.

164600000000 EMPRUNT CIC 100 K€ - Nantissement des comptes bancaires + engagement de ne pas modifier le pourcentage de détention des parts des actionnaires jusqu'à la fin de prêt

164670000000 EMPRUNT CIC 70K€ - Nantissement des comptes bancaires + engagement de ne pas modifier le pourcentage de détention des parts des actionnaires jusqu'à la fin de prêt

16486000 - emprunt CIC 120ke-nantissement des comptes bancaires.

16496000 - emprunt CIC 170 K€ - nantissement des loyers éventuels - nantissement des comptes

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	75 036
Intérêts courus	77
Dettes provis. pr congés à payer	104 939
Charges sociales s/congés à payer	44 531
Clients - RRR à accorder	42 961
Total	267 544

Autres informations

SARL CABINET CONSTANT

Route de Sarlat 45300 GOURDON

Tél. 05 65 27 05 05

Page 45

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

 Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	4 568		
Total	4 568		

SARL CABINET CONSTANT

Route de Sarlat 48300 GOURDON

Tél. 05 65 27 05 05



46

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

 Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 5 044 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

SOGOREC

Société Gourdonnaise d'Expertise-Comptable

Fabrice CORDONNIER
Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie
Régionale d'Agen

SAS COMPTOIR AQUITAINE DU PNEU

RAPPORT SPECIAL DU

COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2018
SAS COMPTOIR AQUITAINE DU PNEU
Avenue Gutenberg ZI de Pessac Bersol
33600 PESSAC
RCS Bordeaux 340 609 569
Société par actions simplifiée au capital de 267 200 euros

Route du Mont Saint Jean
46300 GOURDON
accueil@sogorec.fr
Tél. : 05 65 41 04 34
Fax : 05 65 41 39 35

Société à Responsabilité Limitée d'Expertise-Comptable et de Commissariat aux Comptes au capital de 125 000 Euros
inscrite au tableau de l'ordre de la région de Toulouse - R.C.S Cahors B 352 502 900 – Identifiant TVA FR 65 352 502 900



Handwritten signature or initials in blue ink.

Rapport spécial du commissaire aux comptes

Sur les conventions règlementées

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions règlementées. Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale.

En application de l'article 17 des statuts, nous avons été avisés des conventions suivantes visées à l'article L. 227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé

- **Remboursement de frais à Monsieur Olivier Basurko, associée**

Associé intéressé : Monsieur Olivier Basurko

Objet : La société SAS COMPTOIR AQUITAINE DUPNEU a procédé au remboursement de frais correspondants à l'affectation d'une partie des locaux d'habitation de M Basurko aux besoins professionnels de l'entreprise, ainsi qu'une participation aux abonnements internet et téléphoniques.

Modalités : La société SAS COMPTOIR AQUITAINE DUPNEU a versé sur l'exercice 2018 un montant mensuel de 400€ pour les frais correspondant aux locaux et un montant mensuel de 85€ correspondant aux abonnements internet et téléphoniques.

- **Prestation administratives et commerciales avec la SA G.G.P. Distribution, associée.**

Associé intéressé : SA G.G.P. Distribution

Objet : Facturation de frais de siège de la société SA G.G.P. DISTRIBUTION à sa filiale SAS COMPTOIR AQUITAINE DU PNEU.

Modalités : La société SA G.G.P. Distribution a facturé sur l'exercice des frais de siège pour un montant



hors taxes de 136 500 € hors taxes.

- **Mise à disposition de personnel avec la SA G.G.P. Distribution, associée.**

Associé intéressé : SA G.G.P. Distribution

Objet : Facturation de frais de mise à disposition de personnel de la société SA G.G.P. DISTRIBUTION à sa filiale SAS COMPTOIR AQUITAINE DU PNEU.

Modalités : La société SA G.G.P. Distribution a facturé sur l'exercice des frais de mise à disposition de personnel pour un montant total de 33 728 € hors taxes.

- **Convention de remboursement d'intérêts bancaires avec VULCO DEVELOPPEMENT**

Associé intéressé : VULCO DEVELOPPEMENT

Objet : La société VULCO DEVELOPPEMENT rembourse une partie des intérêts bancaires supportés par la SAS COMPTOIR AQUITAINE DU PNEU.

Modalités : Au titre de l'exercice 2018, la société VULCO DEVELOPPEMENT a procédé au remboursement d'intérêts bancaires pour un montant de 1 569 €.

Fait à Gourdon,
Le 14 Juin 2019

SOGOREC

Société Gourdonnaise d'Expertise Comptable
Route de Mont Saint-Jean
46300 Gourdon
Tél. 05 65 41 33 33 Mail : accueil@sogorec.fr
Siret 529 694 700 TVA : FR 65 352 502 800
Commissaire aux comptes

